

Avis administratifs

<div> <div>Communauté de communes COEUR DE NACRE</div> <div> </div> </div>	<div> <div>Communauté urbaine CAEN LA MER</div> <div> </div> </div>
<div> <div>Modification n° 2 du Plan local d'urbanisme de Bernières-sur-Mer</div> <div> </div> </div>	<div> <div>Modification n° 2 du Plan local d'urbanisme de Cuverville</div> <div> </div> </div>
<div> <div>2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE</div> <div> </div> </div>	<div> <div>1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE</div> <div> </div> </div>

Par arrêté du 10 mars 2025, le président de la communauté de communes Coeur de Nacre a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 2 du Plan local d'urbanisme de Bernières-sur-Mer.

La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) de Normandie a rendu un avis conforme, joint au dossier d'enquête. L'enquête publique se déroulera pour une durée de 31 jours consécutifs : du jeudi 3 avril 2025 à 9 h 30 au samedi 3 mai 2025 à 11 h 30 précises.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la communauté de communes Coeur de Nacre, 7, rue de l'Église, 14440 Douvres-la-Délivrande. Le projet de modification de droit commun n° 2 du PLU de Bernières-sur-Mer porte sur la mise en conformité du PLU suite à l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Nantes 17 mars 2023 ainsi que l'ajustement de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation «Coeur de bourg».

La communauté de communes Coeur de Nacre est la personne publique responsable du projet de modification n° 2 du PLU de la commune de Bernières-sur-Mer. Les coordonnées auxquelles des informations peuvent être demandées sont les suivantes :

- communauté de communes Coeur de Nacre, 7, rue de l'Église, 14440 Douvres-la-Délivrande ;

- service urbanisme de Coeur de Nacre : modifplu@coeurdenacre.fr

M. Pierre Feral a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente du tribunal administratif. Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Bernières-sur-Mer, 51, rue Hervé-Léguillon, 14990 Bernières-sur-Mer :

- le jeudi 3 avril, de 9 h 30 à 11 h 30 ;

- le mercredi 16 avril, de 14 h 00 à 16 h 00 ;

- le samedi 3 mai, de 9 h 30 à 11 h 30.

Le dossier d'enquête au format papier est consultable au siège de l'enquête publique et à la mairie de Bernières-sur-Mer, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi qu'en format numérique via la mise à disposition d'un poste informatique à la mairie Bernières-sur-Mer.

De même, un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes Coeur de Nacre et de la mairie de Bernières-sur-Mer, ainsi que pendant les permanences du commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête est également consultable en format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Coeur de Nacre et de la mairie de Bernières-sur-Mer.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête.

Le public pourra également adresser ses observations par courrier à M. le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Bernières-sur-Mer, 51, rue Hervé-Léguillon, 14990 Bernières-sur-Mer. Le public pourra déposer ses observations par voie électronique, durant la période d'enquête, à l'adresse mail suivante : modifplu@coeurdenacre.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur seront consultables au siège des permanences de l'enquête publique, mairie de Bernières.

À l'issue de l'enquête publique, le PLU de la commune de Bernières-sur-Mer, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera approuvé par délibération du conseil communautaire de Coeur de Nacre.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à Monsieur le Président de la communauté urbaine et à Mme la Présidente du Tribunal Administratif son rapport, ses conclusions motivées et son avis.

La copie du rapport, accompagné des conclusions et de l'avis du commissaire enquêteur sera adressée par l'autorité compétente au Maire de Cuverville et au Préfet du Département du Calvados. Le public pourra les consulter à la Mairie de Cuverville (Mairie de Cuverville, place André-Schoëffler, 14840 Cuverville) et au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer (16, rue Rosa Parks, CS 52700, 14027 Caen cedex 9) aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur les sites internet des deux collectivités pendant 1 an. La procédure de modification du Plan local d'urbanisme n'a pas nécessité d'évaluation environnementale en application des articles L.104-1 et suivants du code de l'urbanisme. Les informations environnementales sont consultables dans le dossier soumis à l'enquête publique. La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est le Président de la Communauté Urbaine Caen la mer. Des informations peuvent également être demandées au maire de Cuverville. À l'issue de l'enquête publique, le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, pourra être approuvé par le Conseil Communautaire.

Vie pratique

Le dimanche au supermarché, il faut se débrouiller seul

Un commerce alimentaire ne peut être ouvert après-midi, ou durant les jours de repos des salariés, que s'il fonctionne sans personnel, avec le patron ou de façon totalement automatique.

Sauf exceptions, pour la boulangerie par exemple, un commerce alimentaire de détail doit être fermé au moins le dimanche après 13 h pour le repos hebdomadaire des salariés, les autres périodes de fermeture étant variables. Il se peut notamment qu'un jour de fermeture hebdomadaire soit imposé par un arrêté préfectoral.

Ces jours-là, les clients doivent donc trouver porte close mais l'ouverture est cependant admise si aucun salarié ne travaille, ont expliqué les juges de la Cour de cassation. Et l'interdiction ne se limite pas aux salariés habituels du commerce. Il est également interdit que des agents de sécurité, généralement salariés d'une entreprise de gardiennage, interviennent pour aider d'une manière quelconque, c'est-à-dire en remplaçant les salariés en repos.

Ces gardiens ne doivent donc pas aider les clients qui auraient des difficultés avec une caisse automatique, ni les renseigner sur les rayons ouverts ou non, ou sur les modalités de paiement, ou les aider à ouvrir un portillon de sortie en scannant le ticket de caisse, ou prendre en charge un produit finalement non acheté ou encore ranger les paniers… Ces initiatives, même prises par un salarié d'une autre entreprise, seraient une violation des règles sur le repos dominical, a conclu la Cour de cassation. (Cass. Soc, 26.10.2022, T 21-19.075 et V 21-15.144).

Commune de Saint-Vigor-Le Grand

Aménagement d'une voie verte sur RD 613

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : mairie de Saint-Vigor-Le Grand.
Numéro national d'identification :
Siret : 21140663200011.
Ville : Saint-Vigor-Le Grand.
Code postal : 14400.

Groupement de commande : non.
Section 2 : Communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : https://demat.centraledesmarches.com
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : M. le Maire.
Adresse mail du contact : commune.saintvigorlegrand@wanadoo.fr
Numéro de téléphone du contact : 02 31 92 10 23.

Section 3 : Procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.
Technique d'achat : accord-cadre.

Date et heure limite de réception des plis : 22 avril 2025 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidat : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : Identification du marché :
Intitulé du marché : aménagement d'une voie verte sur RD 613.

Code CPV principal : 45233200-1.
Type de marché : travaux.

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : voirie et réseaux divers.

Lieu principal d'exécution du marché : RD613.

Durée du marché (en mois) : 6.

Consultation à tranches : non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots :
Marché allioté : non.

Section 6 : Informations complémentaires :
Visite obligatoire : non.

Vie des sociétés

NAPOLY LOGISTIQUE SAS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 17, rue Karl-Probst 14000 CAEN
RCS Caen 399 557 206

AUGMENTATION CAPITAL SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associée unique du 28 février 2025 et du 1er avril 2025, le capital social a été augmenté de 428 euros en numéraire pour être porté de 1 000 euros à 1 428 euros par création de 428 actions nouvelles. L'article 8 «capital social» des statuts a été modifié en conséquence : Ancienne mention : Capital : 1 000 euros. Nouvelle mention : Capital : 1 428 euros. Mention sera faite au RCS de Caen (14).

Pour avis La Présidence.

COMITE DU CALVADOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Assemblée Générale Ordinaire

AVIS DE CONVOCATION GVELEC

Capital social : 7 000 euros
Siège social : 1, rue des Pommiers 14190 GRAINVILLE-LANGANNERIE

AVIS DE CONSTITUTION

Objet social : la réalisation de tous travaux d'électricité générale, domotique, antenne ; l'achat la vente, la location de tous matériaux et matériels électrique ; Petits travaux de bricolage, l'achat la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.
Gérant : M. Anthony Huet demeurant 1, rue des Pommiers, 14190 Grainville-Langannerie.
La société sera immatriculée au RCS de Caen.

Pour avis.

Communauté de communes Val ès Dunes

Accord-cadre à bons commandes pour les travaux d'entretien de voirie

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : communauté de communes Val ès Dunes.
Numéro national d'identification :
Siret : 200 065 589 00018.

Groupement de commande : non.
Section 2 : Communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : https://demat.centraledesmarches.com
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : M. Philippe Pesquerel.

Section 3 : Procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.

Technique d'achat : accord-cadre.

Date et heure limites de réception des plis : 22 avril 2025 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidat : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation des variantes : non.

Identification du type d'acheteurs intervenant : pouvoir adjudicateur - EPCI.

Section 4 : Identification du marché :
Intitulé du marché : accord-cadre à bons commandes pour les travaux d'entretien de voirie.

Code CPV principal : 45233223-8.
Type de marché : travaux.

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : voirie et réseaux divers.

Lieu principal d'exécution du marché : territoire de la CDC Val ès Dunes.

Consultation à tranches : non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots :
Marché allioté : non.

Section 6 : Informations complémentaires :
Visite obligatoire : non.

Commune de Crocy

Travaux de reconstruction du pont route de Beaumais, Crocy

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : mairie de Crocy.
Numéro national d'identification :
Siret : N° National d'identification : 211 402 060 00019.
Code postal : 14620.
Ville : Crocy.
Groupement de commandes : non.

Section 2 : Communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien vers le profil d'acheteur : https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1085205
Identifiant interne de la consultation : CROCY2025-1.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Contact : Edouard Reussner, email : mairiecrocy@orange.fr - Tél. 02 31 40 80 70.

Section 3 : Procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Condition de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : entreprises professionnelles en ouvrages d'art

Capacité économique et financière - conditions/moyens de preuve : entreprises ayant des références et expériences en ouvrages d'art.

Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : entreprises ayant des références et expériences en ouvrages d'art.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 30 avril 2025 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : exigée.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Crères d'attribution : - valeur technique 60 %,

- prix 40 %.

Section 4 : Identification du marché :
Intitulé du marché : travaux de reconstruction du pont route de Beaumais, Crocy.

CPV - Objet principal : 45221100.
Type de marché : travaux.

Description succincte du marché : reconstruction d'un pont sur voirie communale.

Lieu principal d'exécution du marché : Crocy 14620.
Durée du marché (en mois) : 5.

Valeur estimée hors taxes du besoin comprise entre : 91 000 euros et 140 000 euros.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Marché alloté : non.

Mots descripteurs : ouvrage d'art, voirie et réseaux divers, travaux dans l'eau.

Section 6 : Informations complémentaires :
Visite obligatoire : oui.

Détails sur la visite : visites libres par l'entreprise, prouvées par des clichés photographiques dans le mémoire.

Date d'envoi du présent avis : 31 mars 2025.

Immobilier

Expropriation : on ne négocie pas devant le juge

La Cour de cassation a indiqué que ce qui est convenu entre expropriant et exproprié n'a plus de valeur devant le juge de l'indemnisation en l'absence d'accord amiable. Elle a rejeté les réclamations d'un exproprié pour un mur anti-bruit promis par le département.

Ce particulier n'ayant pas réussi à conclure un accord, a présenté ses demandes au juge, compétent pour fixer les indemnisations au vu des ventes antérieures et des avis des parties. Devant le juge, les négociations sont terminées et rien n'est acquis, a répondu la Cour de cassation, car la question du mur n'était pas mentionnée dans les mémoires des parties. (Cass. Civ 3, 3.10.2024, K 23-20.548)

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : **centraledesmarchés.com**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 €ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiés dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Pré Bocage Intercom

Réalisation des missions de contrôles des installations d'assainissement non collectif

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : Pré Bocage Intercom.
Type de numéro national d'identification :
Siret : N° National d'identification : 20006925400011.
Code postal : 14260.

Ville : Les Monts-d'Aunay.
Groupement de commandes : non.

Section 2 : Communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1085343

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Contact : service de la commande publique.
Email : commande_publique@pb14.fr
Tél.: +33 2 31 77 57 48.

Section 3 : Procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Condition de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : cf. dossier de consultation des entreprises.

Date et heure limites de réception des plis : 2 mai 2025 à 12 h 00.

Section 4 : Identification du marché :
Intitulé du marché : réalisation des missions de contrôles des installations d'assainissement non collectif.

CPV - Objet principal : 90480000.
Type de marché : services.

Lieu principal d'exécution du marché : Pré-Bocage Intercom.

Section 6 : Informations Complémentaires :
Visite obligatoire : non.

Date d'envoi du présent avis : 1er avril 2025.

Commune de Les Monts-d'Aunay

Travaux pour la rénovation et extension du cinéma "Paradiso" à Aunay-sur-Odon

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune Les Monts-d'Aunay.
Type de Numéro national d'identification :
Siret : N° National d'identification : 20006645400014.
Code postal : 14260.

Ville : Les Monts-d'Aunay.
Section 2 : Communication :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur : https://lesmontsdanay.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_26657_1095059.html

Section 3 : Procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Date et heure limites de réception des plis : 2 mai 2025 à 12 h 00.

Section 4 : Identification du marché :
Intitulé du marché : marché de travaux pour la rénovation et extension du cinéma "Paradiso" à Aunay-sur-Odon, Les Monts-d'Aunay.

CPV - Objet principal : 45000000.
Type de marché : travaux.